



## COMMUNIQUE

### ENGAGEMENTS SUR LES EPREUVES

Grâce à l'action du personnel du Comité régional, le retard pris suite au déménagement est désormais comblé, et l'enregistrement des licences s'effectue dans des délais normaux.

A compter du 3 mars, les engagements sur les épreuves se feront donc à partir du site fédéral. Plus aucun engagement par mail ne sera pris en compte.

Le Secrétaire général

Jean-François MAILLET